

Dépêche AEF : Réouverture des établissements scolaires : les maires, les départements et les régions attendent des clarifications

#coronavirusRéouverture des établissements scolaires : les maires, les départements et les régions attendent des clarifications

"Il sera indispensable de clarifier la question de la prise en charge financière par l'État des surcoûts liés au déconfinement et à la fourniture du matériel nécessaire, ainsi que la responsabilité pénale des collectivités", estiment l'Association des maires de France (AMF) et France urbaine, dans un communiqué commun le 29 avril 2020. Les régions, elles, s'interrogent sur "le sens d'une réouverture des lycées aussi proche de la fin de l'année scolaire" et veulent travailler sur "les spécificités des lycées professionnels". L'ADE fait part aussi de "plusieurs interrogations".



Les maires veulent des précisions sur les surcoûts liés au déconfinement et à la fourniture du matériel nécessaire. © Fotolia / illustrez-vous

Le Premier ministre et les ministres concernés rencontrent ce mercredi les représentants des associations nationales d'élus au sujet du déconfinement, pour aborder la question des modalités de la réouverture des établissements scolaires, présentées dans les grandes lignes mardi par Édouard Philippe ([lire sur AEF info](#)).

quelles obligations et quelles répartitions financières ? (MAIRES)

L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et France urbaine se félicitent, dans un communiqué le 28 avril 2020, que "l'organisation de la sortie de confinement soit centrée autour des préfets de département et des maires" et permette "des adaptations locales et de la souplesse dans la mise en œuvre du plan national".

Si les maires sont favorables au "caractère nécessairement progressif de la sortie du confinement", ils réclament néanmoins "des clarifications".

Ils souhaitent connaître "quelles obligations entraînent pour les maires les recommandations sanitaires du Conseil scientifique et du Haut Comité de santé publique, particulièrement en ce qui concerne la désinfection des locaux pour lesquels la notion de bionettoyage qui risque d'être difficile à mettre en œuvre".

Ils attendent aussi des précisions sur "la question de la prise en charge financière par l'État des surcoûts liés au déconfinement et à la fourniture du matériel nécessaire, ainsi que la responsabilité pénale des collectivités en tant qu'employeurs et en tant que structures accueillantes".

Pour eux, "le caractère volontaire du retour à l'école ne doit pas remettre en cause le principe de l'instruction obligatoire pour tous, quelles qu'en soient les modalités", et les modalités de décision de réouverture ou de non-réouverture des écoles devront être prises "en concertation étroite" entre les maires, les préfets et les Dasen.

Anticiper la reprise des transports (Régions de France)

S'agissant des lycées, dont l'éventuelle réouverture est renvoyée à une décision fin mai, Régions de France souhaite "qu'une réunion de travail ait lieu rapidement avec le ministre de l'Éducation nationale pour évaluer le sens d'une réouverture aussi proche de la fin de l'année scolaire, ainsi que les spécificités des lycées professionnels".

Dans un communiqué diffusé le 29 avril, l'association considère que la décision de maintenir une distanciation sociale dans les transports scolaires s'avère "particulièrement complexe dans son organisation" et suppose "une très grande anticipation".

Elle rappelle qu'un tiers des élèves prennent en temps normal les lignes régulières et souhaite "une coordination en amont avec les autorités académiques département par département".

Côté départements, l'Assemblée des départements de France (ADF) indique à AEF info avoir "plusieurs interrogations" concernant par exemple la réouverture des internats, le fonctionnement des cantines et les temps périscolaires. L'association assure "poursuivre des échanges constructifs avec le gouvernement" sur le protocole de déconfinement.